

# AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL

Femmes et Hommes

(à apposer dans vos locaux à l'affichage public)

LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE ORGANISE :

## LES EXAMENS PROFESSIONNELS D'ACCÈS AU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2<sup>EME</sup> CLASSE SESSION 2018

EN PARTENARIAT AVEC LES CENTRES DE GESTION DES ALPES-MARITIMES ET DU VAR :

- Spécialité « mécanique, électromécanique »
  - Option : « installation et maintenance des équipements électriques »

EN PARTENARIAT AVEC LE CENTRE DE GESTION DU VAUCLUSE :

- Spécialité « espaces naturels, espaces verts »
  - Option : « employé polyvalent des espaces verts et naturels »

DATE DE LA PREMIÈRE ÉPREUVE : JEUDI 18 JANVIER 2018

NATURE DES ÉPREUVES :

- ❖ **Une épreuve écrite à caractère professionnel portant sur la spécialité choisie par le candidat lors de son inscription.** Cette épreuve consiste, à partir de documents succincts remis au candidat, en **trois à cinq questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux** et destinées à vérifier les connaissances et aptitudes techniques du candidat (durée : 1 h 30 ; coefficient : 2).
- ❖ **Une épreuve pratique dans l'option choisie par le candidat, au moment de son inscription,** au sein de la spécialité considérée et destinée à permettre d'apprécier l'expérience professionnelle du candidat, sa motivation et son aptitude à exercer les missions qui lui seront confiées. Elle comporte une mise en situation consistant en l'accomplissement d'une ou plusieurs tâches se rapportant à la maîtrise des techniques et des instruments que l'exercice de cette option implique de façon courante. Cet exercice est complété de questions sur la manière dont le candidat conduit l'épreuve, ainsi que sur les règles applicables en matière d'hygiène et de sécurité (la durée de l'épreuve est fixée par le jury en fonction de l'option et ne peut être inférieure à une heure ni excéder quatre heures ; coefficient 3).

DATES DE RETRAIT DES DOSSIERS :

- ✓ **Préinscription en ligne sur le site internet [www.cdg04.fr](http://www.cdg04.fr) : du 16/05/2017 au 21/06/2017 (minuit).**

La préinscription permet aux candidats de compléter en ligne le dossier, de l'imprimer, de le signer et de le transmettre accompagné des pièces justificatives demandées.

**Cette préinscription ne sera considérée comme inscription qu'à réception, par le Centre de Gestion organisateur, du dossier papier (imprimé lors de la préinscription) pendant la période d'inscription.** Les captures d'écran ou leurs impressions ne seront pas acceptées. De même, les photocopies de dossier seront refusées.

- ✓ **Par voie postale : du 16/05/2017 au 21/06/2017\*.**

La demande devra être accompagnée d'une enveloppe format A4 affranchie au tarif en vigueur (de 150 à 250g) et libellée aux Nom et adresse du candidat.

- ✓ **Au siège du Centre de Gestion : du 16/05/2017 au 21/06/2017 (17h00).**

Les demandes sur place seront effectuées aux horaires habituels d'ouverture du Centre de Gestion indiqués ci-dessous.

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS : 29 JUIN 2017\*.

CONDITIONS D'INSCRIPTION RELATIVES AUX CANDIDATS :

- ▶ Peuvent présenter l'examen professionnel, les adjoints techniques territoriaux ayant atteint le 4<sup>ème</sup> échelon et comptant au moins 3 ans de services effectifs dans ce grade ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C doté de la même échelle de rémunération ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C.

*Nota : Cependant, conformément à l'article 16 du décret n°2013-593 du 05 juillet 2013, les candidats peuvent subir les épreuves d'un examen professionnel au plus tôt un an avant la date à laquelle ils doivent remplir les conditions d'inscription au tableau d'avancement.*

RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DU :

CENTRE DE GESTION DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE - SERVICE CONCOURS

Chemin de Font de Lagier - BP n°9 - 04130 VOLX / Tél. : 04 92 70 13 02 / Télécopie : 04 92 70 13 01

Courriel : [concours@cdg04.fr](mailto:concours@cdg04.fr) / Accueil public : de 09h00 à 17h00 du lundi au vendredi

Aucun dossier dont les demandes seront effectuées auprès des Centres de Gestion partenaires et/ou par téléphone, télécopie et courrier électronique ne sera transmis aux candidats.

\* Le cachet de la poste faisant foi